

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 220

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

OBJET

Construction de la caserne de Gendarmerie de La Roque d'Anthéron : approbation
du lancement de l'opération et de l'enveloppe financière prévisionnelle

**Direction de l'Architecture et de la Construction
Service Construction Patrimoine
04.13.31.20.53**

PRESENTATION

- Par délibération n° 160 du 17 décembre 1999, le Conseil Général a approuvé le protocole de partenariat avec le groupement de gendarmerie départementale des Bouches-du-Rhône.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le Département, qui s'est engagé depuis plusieurs années dans un programme de construction et de réhabilitation des casernes de Gendarmeries, souhaite poursuivre celui-ci.

C'est ainsi qu'il vient d'être sollicité par le groupement de Gendarmerie Départementale pour assurer la maîtrise d'ouvrage pour la construction de la nouvelle gendarmerie de La Roque d'Anthéron, qui permettra d'accueillir 12 sous-officiers.

La commune de La Roque d'Anthéron a, quant à elle, délibéré en date du 14 avril 2016 afin de mettre à disposition du Département un terrain à détacher de la parcelle AT n° 147.

Ce terrain a reçu l'agrément du bureau des affaires immobilières de la Gendarmerie Nationale au Ministère de l'Intérieur.

Cette opération sera réalisée dans le cadre du décret 93.130 du 28 janvier 1993, modifié par le décret 94.1158 du 27 décembre 1994.

En l'absence d'étude préalable, le coût prévisionnel de l'opération peut être évalué à 4 000 000,00 € montant estimé au regard du barème de surface du groupement de gendarmerie, en fonction du nombre de sous-officiers et du ratio au m² d'opérations réalisées par le Département.

INCIDENCE FINANCIERE

Le rapport présente une incidence financière de 4 000 000,00 €TTC répartie ainsi :

N°d'Autorisation de Programme	N°Programme	N°d'opération	Libellé	Imputation	Engagement d'Autorisation de programme
2004-14013A	14013	A créer	Gendarmerie de la Roque d'Anthéron	20-11-2031	500 000,00
				23-11-231318	3 500 000,00

dont l'autorisation de programme actuelle est suffisante.

Je vous demanderais de bien vouloir vous prononcer sur ce projet.

PROPOSITIONS

Dans l'hypothèse d'un accord de votre part, il conviendrait :

- d'approuver le projet de construction de la nouvelle Gendarmerie de La Roque d'Anthéron dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (conformément au décret 93.130 du 28 janvier 1993, modifié par le décret 94.1158 du 27 décembre 1994), ainsi que l'enveloppe prévisionnelle évaluée à la somme de 4 000 000,00 € répartie en 500 000,00 € pour les services et 3 500 000,00 € pour les travaux.

Les dépenses relatives à cette opération seront financées dans le cadre de l'autorisation de programme 2004 – 14013A, sur le chapitre 20 pour les services et sur le chapitre 23 pour les travaux.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de M. le délégué au Patrimoine et aux bâtiments départementaux, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL